



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.4

Numéro de la demande : 2014-0320
Demande : Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit –
Méthode d'application
Produit : Bug Guard Plus Icaridin, lingettes insectifuges de la gamme Skin-
So-Soft SSS d'Avon
Numéro d'homologation : S.O.
Matière active (m.a.) : Icaridine (PPD)
Numéro de document de l'ARLA : 2405494

Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer une nouvelle préparation commerciale (une lingette imprégnée) reposant sur un produit à pulvériser antérieur du même titulaire (n° d'homologation 30153), le liquide à pulvériser étant utilisé pour imprégner la lingette.

Évaluation des propriétés chimiques

Les Bug Guard Plus Icaridin, lingettes insectifuges de la gamme Skin-So-Soft SSS d'Avon se présentent sous forme d'un tissu imprégné contenant de l'icaridine à une concentration nominale de 10 % (l'équivalent de 1,1 g d'icaridine par lingette). Le liquide utilisé sur les lingettes a une densité de 0,87 à 0,93 et un pH de 6,75 à 7,75 (dilution à 10 %). Les exigences chimiques concernant les Bug Guard Plus Icaridin, lingettes insectifuges de la gamme Skin-So-Soft SSS d'Avon sont satisfaites.

Évaluation des risques pour la santé

Les Bug Guard Plus Icaridin, lingettes insectifuges de la gamme Skin-So-Soft SSS d'Avon sont imprégnées d'une formulation dont la toxicité est jugée faible pour les rats par voie orale ($DL_{50} > 2\,000$ mg/kg de p.c.), par voie cutanée ($DL_{50} > 4\,000$ mg/kg de p.c.) et par inhalation ($CL_{50} > 5,943$ mg/L). La formulation est jugée modérément irritante pour les yeux et non irritante pour la peau chez le lapin, et elle n'est pas considérée comme un sensibilisant cutané chez le cobaye.

L'exposition et le risque pour les personnes qui appliquent les Bug Guard Plus Icaridin, lingettes insectifuges de la gamme Skin-So-Soft SSS d'Avon ont été évalués. L'utilisation du produit ne devrait présenter aucun risque préoccupant, à condition de respecter les directives de l'étiquette.

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

Les allégations d'action insectifuge des Bug Guard Plus Icaridin, lingettes insectifuges de la gamme Skin-So-Soft d'Avon, sont identiques à celles d'un produit antérieur. Le mode d'emploi des deux produits est également comparable, la seule différence étant le mode d'application par lingette au lieu d'une pulvérisation. La formulation de la solution d'icaridine est similaire dans le produit à pulvériser et dans les lingettes imprégnées, et la libération de la solution d'icaridine sur la peau par les lingettes imprégnées sera comparable à celle de la pulvérisation. Par conséquent, d'après l'examen du produit antérieur précédemment effectué, l'utilisation des Bug Guard Plus Icaridin, lingettes insectifuges de la gamme Skin-So-Soft SSS d'Avon, est étayée pour une protection de 5 h contre les moustiques et de 7 h contre les tiques à pattes noires.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les renseignements fournis concernant les Bug Guard Plus Icaridin, lingettes insectifuges de la gamme Skin-So-Soft d'Avon et les juge suffisants pour homologuer ce produit.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2387354	2013, Production Order - towel weight, DACO: 3.4.1 CBI
2431629	2004, Avon Products Analytical Methods APAM 9.522-1, DACO: 3.4.1 CBI
2431630	2014, Extraction method, DACO: 3.4.1 CBI
2431631	2014, C of A with Corresponding GC Chromatographs, DACO: 3.4.1 CBI
2481302	2014, Description of Icaradin-containing liquid is on wipe, DACO: 3.2.2 CBI
2481303	2014, Analyzed Wipe with supporting chromatograms, DACO: 3.4.1 CBI
2495413	2015, Updated Method with Chromatograms, DACO: 3.4.1 CBI
1510988	2005, Acute toxicity in the rat after oral administration, DACO: 4.6.1
1510989	2005, Acute toxicity in the rat after dermal application, DACO: 4.6.2
1510990	2005, Acute Inhalation Toxicity in Rats, DACO: 4.6.3
1510996	2005, Acute Eye Irritation on Rabbits, DACO: 4.6.4
1510997	2005, Acute Skin Irritation/Corrosion on Rabbits, DACO: 4.6.5
1511000	2005, Study For The Skin Sensitization Effect In Guinea Pigs, DACO: 4.6.6
2409268	2012, U.S. EPA Standard Operating Procedures for Residential Pesticide Exposure Assessment. EPA: Washington, DC. Revised October 2012

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.